

Le Conseil Municipal de la commune de Fresne Saint Mamès sous la présidence de Monsieur le Maire, s'est réuni pour une séance ordinaire et publique.

PRESENTS : Jean-Pierre CHAUSSE, Patrick DESPLANCHES, Emmanuelle GOMEZ-POITRIMOL, Julien CAPO, Joël DARGIER, Anthony GAUTHEROT, Betty DELOYE-BRESSON et Maurice BIOLUZ.

Absents excusés : Marion CHEVILLARD, Nathalie GARNIER et M SALA Jean-Philippe.

20H30 : le Maire ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Emmanuelle GOMEZ-POITRIMOL

1 – TRANSFERT DES COMPETENCES EAU, ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES URBAINES :

Monsieur le Maire rend compte des différentes études en cours sur le transfert de ces compétences à la Communauté de Communes des Monts de Gy.

- Le Conseil Municipal, par 7 voix pour 1 abstention et 0 contre approuve le transfert de la compétence eau à la Communauté de Communes des Monts de Gy.
- Le Conseil Municipal, par 8 voix pour à l'unanimité approuve le transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes des Monts de Gy.
- Le Conseil Municipal, par 8 voix pour à l'unanimité approuve le transfert de la compétence eaux pluviales à la Communauté de Communes des Monts de Gy.

2 – DEVIS SOLIHA POUR TRAVAUX LOGEMENTS :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve par 8 voix pour, le projet de réhabilitation de deux logements locatifs situés Grande Rue et rue de la Fontaine estimés à 113 160,00 € HT, maîtrise d'œuvre inclus valide le plan de financement proposé, les demandes de subventions et le lancement des appels d'offres.

Autorise le Maire à signer tous les documents correspondants.

3 – TRAVAUX LOGEMENTS DE LA POSTE :

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve, par 8 voix pour, les travaux dans les logements locatifs situés à la Poste pour un montant de 3 880,00 € HT.

4 – TRAVAUX LOGEMENTS PLACE SCHUFFENECKER :

Suite au départ d'un locataire dans un logement Place Schuffenecker, des travaux de réhabilitation sont envisagés. Le Conseil Municipal souhaite obtenir des offres comparatives avant de se prononcer.

5 – ONF : ETAT D'ASSIETTE 2019 :

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide l'état d'assiette des coupes de l'année 2019.

6 – AFFOUAGE 2018/2019 (Parcelle 1B) :

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide le règlement d'affouage 2018/2019 et fixe le prix du stère à 6,50 €. L'interdiction de brûler sera rappelé dans le règlement.

7 – COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES :

Joël DARGIER est désigné à l'unanimité pour représenter la commune au sein de la commission de contrôle REU.

8 – DISSOLUTION DU CCAS : INTEGRATION DES RESULTATS :

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide les opérations comptables suite à la dissolution du CCAS présentant un résultat de clôture de - 0,37 € à intégrer dans le compte administratif 2018.

9 – FONDS DE CONCOURS POUR L'AIRE MULTISPORTS :

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide le plan de financement définitif du projet et le versement du fonds de concours de 14 409,39 € à la communauté de Communes des Monts de Gy.
Autorise le Maire à signer la convention et tous les documents s'y rapportant.

10 – RAPPORT RPQS ASSAINISSEMENT 2017 :

Le Conseil Municipal à l'unanimité adopte le rapport sur les prix et la qualité du service public d'assainissement pour l'exercice 2017.

11 – CFC : COPIES NUMERIQUES :

Le Conseil Municipal à l'unanimité ne souhaite pas effectuer de démarche.

12 – POINT SUR LES TRAVAUX PROGRAMMES EN 2018 :

Il est fait un bilan des travaux et des autres dépenses d'investissement qui ont été programmés au budget primitif de l'exercice 2018, déjà réalisés.

13 – POINT SUR LES FINANCES AU 6 NOVEMBRE 2018 :

La trésorerie de la commune de Fresne-Saint-Mamès est équilibrée.

14 – INFORMATION CENTRE INFORMATION JEUNESSE :

La commune de Fresne-Saint-Mamès a intégré le réseau des CIJ Haute-Saône.

15 – RIFSEEP :

La délibération du 25 juillet 2018 est modifiée, à l'unanimité pour tenir compte des remarques de la Préfecture transmises par courrier du 12 septembre 2018 à savoir :

- Suppression des termes « ne pas instaurer le complément indemnitaire »,
- Ajout de la phrase « Le Maire a la compétence exclusive pour l'attribution individuelle des primes et indemnités »,
- Pas de revalorisation automatique des primes.

16 – POINT SUR LES EFFECTIFS SCOLAIRES ET SUR LA CAPACITES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE :

L'effectif pour cette année s'élève à 71 élèves.

17 – CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 11 NOVEMBRE : Organisation

Le Conseil Municipal profite de cette séance pour remercier la famille de Jean TROUOSSIN pour l'ensemble des documents qu'ils nous ont remis concernant le patrimoine et l'histoire de Fresne-Saint-Mamès.

Le Conseil Municipal remercie également les employés communaux pour les travaux d'entretien réalisés au cimetière.

18 – BASE DE LOISIRS :

Le Conseil Municipal remercie vivement le Club des Aînés pour leur implication à titre bénévole dans l'entretien de la base de loisirs et l'amélioration apportée.

Vu par Nous, Jean-Pierre CHAUSSE, Maire de la commune de FRESNE SAINT MAMES pour être affiché le 7 novembre 2018 à la porte de la Mairie.

A FRESNE SAINT MAMES, le 7 novembre 2018

Le Maire,

Jean-Pierre CHAUSSE

